

RAPPORT MORAL 2021

Mesdames et Messieurs les adhérents,

J'ai souhaité cette année vous présenter un rapport moral de mon action et de celle des administrateurs que vous avez mandatés pour vous représenter.

Ce rapport reprend les grandes lignes des rapports que vous avez l'habitude d'entendre et de voter, rapport de gestion, d'activités et d'orientations.

Il le complète également car je tiens à vous dire que nous sommes toujours aussi déterminés à faire de notre association un modèle dont vous pouvez être fiers.

Ce projet associatif, fruit d'un travail commun entre professionnels et bénévoles, a été écrit en 2019 pour 5 ans et se terminera à la fin de cette année.

Je souhaite vous en rappeler les principes et en établir un bilan.

Notre association de personnes en situation de handicap, de leurs parents et de leurs amis, à but non lucratif, ayant pour nom Unapei Alpes Provence, vise à apporter à ses membres l'appui moral et matériel dont ils ont besoin et à développer entre eux un esprit d'entraide et de solidarité.

Accompagner tout au long de la vie les personnes en situation de handicap, soutenir leurs proches aidants, défendre leurs droits et changer le regard que la société porte sur eux, sont nos objectifs fondamentaux.

Nous affirmons ainsi nos valeurs qui sont le respect, la tolérance et la solidarité ainsi qu'une attitude de bienveillance. Ce sont les fondements de notre éthique associative.

La fusion opérée en 2019 entre les 3 associations qui nous fondent voulait renforcer la parole des parents dans le champs médico social sur nos trois territoires, nous permettre d'être mieux entendus des décideurs, pour mieux protéger nos proches.

C'est dans cet esprit que nous avons mis en œuvre les orientations de notre Projet Associatif.

Nous devons mesurer avec fierté le travail que nous avons collectivement réalisé, malgré une situation sanitaire qui perdure depuis maintenant deux ans et qui a lourdement pesé sur nos accompagnements.

Pour favoriser un parcours de vie adapté aux attentes des personnes, chaque année nous avançons sur tous les fronts.

Pour que nos établissements soient agréables à vivre, nous en avons rénové certains, les autres suivront, selon une planification des travaux qui n'oublie personne.

Pour renforcer les passerelles entre les établissements nous défrichons des modes d'accompagnements innovants, séquentiels, fluides, qui répondent de mieux en mieux aux souhaits de certaines personnes en situation de handicap qui veulent changer de vie, de lieux, d'amis, de travail.

Pour faciliter les accès à la scolarisation, nous ouvrons des classes en milieu ordinaire.

Pour faciliter le parcours de soins, nous étendons le réseau Handi Santé et nous faisons appel à l'association Handident.

Pour renforcer les possibilités de travailler de nos ESAT, nous développons notre stratégie commerciale et améliorons les bâtiments et les outils de production, sans oublier que le sens du travail adapté est de soutenir la dignité et le savoir-faire des travailleurs.

Il est très important aussi de donner aux personnes que nous accompagnons le droit et les moyens de faire des choix et de les faire entendre. Nous avons été précurseurs en recrutant une chercheuse sur le principe d'autonomie dans l'accompagnement, appelé principe d'autodétermination. Le nouveau décret sur le fonctionnement des Conseils de La Vie Sociale qui vient de paraître va dans le même sens et nous donne raison de vouloir prendre en compte la parole des personnes en situation de handicap.

Nous y travaillons par exemple dans la construction du projet personnalisé, avec le renforcement de l'utilisation des langages adaptés, la formation des professionnels et la sensibilisation des bénévoles.

Le préalable à cette autonomisation, c'est bien sûr la bienveillance et la qualité de nos accompagnements. J'y suis personnellement très attentive.

Bien entendu tout cela est difficile, mais notre rôle en tant qu'association est d'être force de proposition auprès des relais publics. Nous savons que notre pays manque de places et qu'elles ne correspondent pas toujours au choix réel de la personne et de ses proches, qu'il est difficile de sortir des IME et que peu osent faire des aller-retour pour essayer d'autres modes de vie.

Les autorités nous demandent de faire plus encore mais avec des moyens réduits.

Heureusement, l'association est saine et bien gérée et nos relations avec les autorités de tarification sont bonnes car nous sommes toujours en mesure de justifier des dépenses et parvenons à satisfaire aux enquêtes et aux évaluations destinées à assurer le renouvellement des autorisations de fonctionnement des établissements gérés par l'association. Vous entendrez sur ce domaine le Trésorier et la Commissaire aux Comptes.

Favoriser un changement de regard de la société sur les personnes handicapées qui attendent aussi de vivre une véritable inclusion car, si on en parle, on la voit peu.

Nos instances ont bien fonctionné, les Conseils d'Administration, les Bureaux, les Commissions associatives, les Conseils de Territoire, les groupes de travail se réunissent et nourrissent nos réflexions et nos décisions.

Nous pouvons nous améliorer et les nouveaux statuts que nous vous proposons vont renforcer et simplifier la démocratie directe et participative que nous voulons faire vivre dans nos territoires.

Les Conseils de Territoire se réunissent et permettent d'échanger, de s'informer sur l'actualité du handicap et de connaître les actions entreprises par le Conseil d'Administration car des administrateurs et des directeurs y participent régulièrement.

Les CVS également sont des lieux d'échanges qu'il est important de faire vivre car ils réunissent parents, professionnels, personnes en situation de handicap et représentant de l'association.

Notre vie associative est déterminante et nous avons besoin de bénévoles.

Vous êtes la force d'un mouvement parental.

Nous étions 789 adhérents en 2021 mais nous sommes peu nombreux à nous impliquer vraiment.

Nous allons cette année construire un nouveau projet associatif pour les années 2023-2027.

C'est un exercice passionnant et difficile de se projeter dans le futur. Nous serons comme toujours accompagnés par les professionnels et la Direction Générale, qui déclinent nos orientations en stratégies d'actions. Nous planifierons nos efforts car nous avons beaucoup de projets.

Voilà en quelques lignes le bilan de cette année, qui vous sera détaillé dans les différents rapports que vous serez appelés à voter au cours de cette Assemblée générale.

Par votre approbation de ces rapports, vous exprimez votre soutien au Conseil d'Administration pour le travail réalisé en votre nom à tous. C'est ce que nous appelons donner quitus.

Forts de nos 789 adhérents, 1 371 professionnels et plus de 2 500 personnes accompagnées, nous sommes une association qui compte et vous pouvez en être fiers.

J'adresse mes plus chaleureux remerciements aux Administrateurs, Chargés de Mission, Conseillers de Territoire ainsi qu'aux professionnels et plus particulièrement aux directeurs et à la Direction Générale.

Odile Lieutaud



Présidente

30 juin 2022